

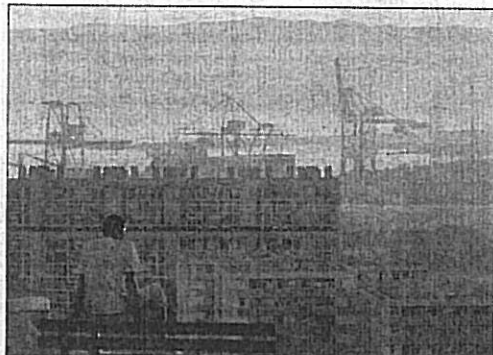
ENVIRONNEMENT / Les rejets industriels et automobiles produisent des pics

# La région conserve le record de pollution par l'ozone

Par Thierry Noir  
tnoir@laprovence-presse.fr

De nouveaux pics de pollution par l'ozone (entre 181 et 186 microgrammes par m<sup>3</sup>) ont encore été enregistrés hier à Aix-en-Provence. En Paca, cela devient une triste habitude. Plusieurs alertes ont été déclenchées depuis le début du printemps. Et notre région a le triste privilège de détenir le record de France de la pollution par l'ozone. En Europe, seules Athènes, Gênes et Madrid nous disputent ce peu glorieux leadership.

Les chiffres de l'Ademe ne sont pas encore publics mais en 2006, le seuil des 180 microgrammes d'ozone par m<sup>3</sup> d'air a été atteint 45 fois - comme en 2005 alors que ce fut 46 fois en 2004 et 78 jours en 2003. À titre de comparaison,



► La pollution par l'ozone résulte de l'action du soleil sur certains polluants automobiles et industriels. / PHOTO FLORIAN LAUNETTE

ce seuil n'a été atteint que 28 fois en Rhône-Alpes, la région arrivant en seconde position dans ce palmarès (lire ci-dessous). Même en 2003, année de référence pour l'ozone à cause de la canicule esti-

vale, le seuil d'information de la population n'a été atteint "que" 45 fois en Rhône-Alpes. Ce qui ressort de conséquences caniculaires - exceptionnelles, donc - pour les Lyonnais est le lot habituel

des Marseillais. Et celui des habitants de Vaucluse ou des Alpes puisque les vents dominants déplacent le polluant avec une facilité déconcertante. Le plus grave, c'est que l'ozone n'est que le marqueur de polluants qui, comme lui, ont besoin de soleil pour se développer. Or cet ozone superficiel (à ne pas confondre avec l'ozone de la couche stratosphérique, dont les fameux "trous" inquiètent les spécialistes) est nocif pour la santé. Il irrite les bronches, et il est dangereux pour les bébés, les personnes âgées, les asthmatiques et tous ceux qui ont des difficultés respiratoires. Faut-il attendre que cette triste situation ait des effets vraiment négatifs sur l'industrie touristique de Paca pour que les pouvoirs publics examinent la question avec plus d'acuité encore? ■

## ENVIRONNEMENT



/ PHOTO LÉROME REY

### Ozone : la région Paca quasiment aussi polluée qu'Athènes

► page 29

## LES 3 QUESTIONS

à Martial François / chargé de la qualité de l'air de la Drire



/ PHOTO DR

## "L'INDUSTRIE, LA VOITURE ET LE SOLEIL"

La Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement traite de l'atmosphère.

**1** Pourquoi y a-t-il deux fois plus d'ozone en Paca qu'en Rhône-Alpes, où il y a autant d'industries et de trafic automobile?

"L'ozone se forme effectivement à partir des COV (composés organiques volatils) qui émanent de l'industrie et des oxydes d'azote émis par les voitures. Le cocktail devient détonnant avec l'ensoleillement.

Or celui-ci est plus fort en Paca qu'en Rhône-Alpes."

**2** N'y a-t-il pas quelque chose d'indécent, les jours de pollution, à voir que les pouvoirs publics se contentent de recommander de ne plus faire de sport?

"Les pouvoirs publics ne se limitent pas du tout à cela. Quand le taux d'ozone dépasse les 180 microgrammes par m<sup>3</sup>, on alerte la population et on prend des mesures d'urgence. Nous essayons même d'anticiper les pics de pollution pour adopter des mesures avant que le seuil d'information ne soit atteint. Il est demandé aux automobilistes de lever le pied - c'est sans doute la mesure la plus visible par le public - mais il est aussi exigé des industriels

qu'ils limitent leurs émissions. C'est important, car c'est la combinaison de ces deux polluants qui forme l'ozone sous l'effet du soleil.

**3** Mais ne serait-il pas plus efficace de limiter les polluants industriels?

"C'est ce que nous faisons. La déclinaison du Plan de protection de l'atmosphère a permis la rédaction de 311 arrêtés préfectoraux. Deux exemples : les industriels devront réduire de 80% leur émission de benzène et d'ici la fin de l'année, toutes les stations-service délivrant plus de 2 000 m<sup>3</sup> d'essence par an devront être équipées d'un système de récupération des gaz qui contiennent du benzène". ■

Recueilli par T.N.